



Les Lignes Express de l'Ouest Lyonnais (LEOL) déclarées d'utilité publique par le Préfet du Rhône

Le 30 décembre 2011, le Préfet du Rhône a signé la déclaration d'utilité publique du projet LEOL.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 mai au 10 juin 2011, le commissaire enquêteur a émis un **avis favorable sans réserve** dans son rapport du 24 août 2011.

Le projet LEOL consiste en la **réalisation d'une voirie bus sur les communes de Francheville et de Craponne** (sur environ 4,5 km) constituée par :

- une voirie neuve en site propre
- des voiries existantes en site partagé qui seront réaménagées.

Cette voirie sera empruntée par un service express complémentaire des lignes C24 et 73, en heures de pointe du lundi au vendredi, pour échapper à la congestion automobile.

Le gain de temps entre Vaugneray et Gorge de Loup sera d'environ de 15 à 20 minutes, le temps de parcours passera ainsi de plus de 45 à 25-30 minutes.

Les travaux débuteront dès le premier trimestre 2012 jusqu'à fin 2013.

- Premier trimestre 2012 : **défrichage**
- Deuxième et troisième trimestres 2012 : **déviations des réseaux**
- Mi 2012 à fin 2013 : **travaux**
- Fin 2013 : **mise en service.**

Le budget de l'opération s'élève à 13,5 M€ HT.

L'opération LEOL s'inscrit dans un projet plus large d'aménagement des lignes 73 et C24 qui bénéficient déjà :

- *du site propre dit du « shunt des Esses » sur le chemin de la Poterie mis en service en 2010*
- *du site propre sur la rue Joliot Curie, mis en service en 2011*
- *du couloir bus existant le long du boulevard des Hespérides, complété par les aménagements prévus à court terme avenue Eisenhower.*